

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU 7 SEPTEMBRE 2022**

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélar-Godbout mercredi 7 septembre 2022 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

**MAIRE :** Mario St-Louis

**CONSEILLERS(ÈRE):** Jonathan Rioux  
Éric Veilleux  
Jocelyn Côté  
Samuel Sirois  
Gisèle Saindon

**ABSENT :** Roger Lavoie

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

.....

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-09-146

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 11 Divers demeure ouvert.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2022
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Location espace trailers / Abeilles du Faubourg
6. Bibliothèque municipale de Saint-Éloi
7. PRABAM / travaux salle Adélar-Godbout
  - a. Entrepreneur connexion tuyau d'égout et plomberie
  - b. Suivi budget
8. Projet Égout
  - a. Offre de service pour l'entretien du site de traitement pour l'année 2022
  - b. Facture additionnel fosse septique
  - c. Ponceau Les Semences Bouchard inc.
9. Pompier
  - a. Soumission Cabanon Incendie
10. Voirie
  - a. Machine abat-poussière
  - b. Travaux à venir
11. Divers
  - a. Correspondance
  - b. ATR Bas-Saint-Laurent
  - c. Surveillance archéologique 2022
  - d. Pelouse 2023
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

.....

### **3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2022**

2022-09-147

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

### **CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT**

2022-09-148

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 7 septembre 2022.

Annie Roussel, directrice générale/secrétaire-trésorière.

.....

### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

2022-09-149

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 09-2022 des comptes payés soit accepté au montant de \$9 392.38 et que le bordereau numéro 09-2022 des comptes à payer soit accepté au montant de \$1 352 771.11 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

.....

### **5. LOCATION ESPACE TRAILERS / ABEILLES DU FAUBOURG**

2022-09-150

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit entreposer ses « traileurs » et son épandeur à abat-poussière;

Attendu que Abeilles du Faubourg loue dans sa grange des espaces pour entreposer de la machinerie;

Attendu que Abeilles du Faubourg assure seulement sa grange et non ce qu'il entrepose;

Attendu que la directrice générale a communiqué avec nos assurances soit la MMQ et elle leur a demandé si la Municipalité est assuré avec ses propres assurances si on entreposait nos biens dans un autre endroit qui nous appartient pas. Notre conseiller a répondu que nos assurances couvriraient les dommages s'il arrivait quelque chose;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'entreposer ses « traileurs » et son épandeur à abat-poussière dans la grange à Abeilles du Faubourg et ceci pour l'hiver 2022-2023 pour un montant de 324\$ plus taxes. Les membres du conseil autorise Madame Annie Roussel, directrice générale, à signer le bail aux fins d'entreposage de bien meuble pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi.

.....

### **6. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI**

2022-09-151

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.

.....

### **7. PRABAM / TRAVAUX SALLE ADÉLARD-GODBOUT**

#### **A. ENTREPRENEUR CONNEXION TUYAU D'ÉGOUT ET PLOMBERIE**

2022-09-152

Il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi engage Transport Sébastien Bélanger de Trois-Pistoles pour faire le creusage pour rendre les tuyaux sanitaires et pluviaux jusqu'à la salle Adélar-Godbout et engage Plomberie Turcotte de Trois-Pistoles afin d'installer les tuyaux dans la terre et de faire la collection de la plomberie à l'intérieur.

.....

2022-09-153

**B. SUIVI BUDGET**

La Directrice générale informe les membres du conseil du budget restant dans le programme PRABAM.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Directrice générale demande des soumissions à des entrepreneurs en isolation afin de faire isoler le sous-sol de la salle.

.....

**8. PROJET ÉGOUT**

**A. OFFRE DE SERVICE POUR L’ENTRETIEN DU RÉSEAU D’ÉGOUT MUNICIPAL POUR L’ANNÉE 2022**

Remis au prochain mois. Manque d’information.

.....

2022-09-154

**B. FACTURE ADDITIONNEL FOSSE SEPTIQUE**

Attendu que la Municipalité a reçu un ordre de changement suite à l’émission de la directive de chantier Traitement-01 concernant la modification des matériaux requis pour le remblayage de la fosse septique et du bassin de recirculation;

Attendu que ce changement a été requis pour se conformer aux exigences du fabricant/fournisseur de la fosse septique et du bassin de recirculation de fibre de verre;

Attendu qu’un poteau électrique prévu pour l’alimentation électrique du site de traitement a été éliminé après recommandation de l’électricien et vérification des exigences et réglementation d’Hydro-Québec;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de payer l’ensemble des modifications concernant l’ordre de changement #1 pour un montant supplémentaire de 16130.04\$ plus taxes. Ce montant s’applique au volet interception et traitement du programme PRIMEAU.

.....

2022-09-155

**C. PONCEAU LES SEMENCES BOUCHARD INC.**

Attendu que la Municipalité a demandé des soumissions pour l’installation et la fourniture d’un ponceau à la fin de la rue des Bassins (virée);

Attendu que deux soumissionnaires ont répondu à notre demande;

Attendu que les soumissionnaires et les prix sont les suivants;

Excavations Bourgoin & Dickner

PRIX : 5 800\$ plus taxes avec tuyaux neufs plus quelques mètres d’empierrement au coût de 78\$/m<sup>3</sup>.

Transport Sébastien Bélanger

PRIX : 6210\$ plus taxes avec tuyaux usagés empierrement compris.

ATTENDU QU’Excavations Bourgoin & Dickner est le plus bas soumissionnaire à l’appel d’offre;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accorde à Excavations Bourgoin & Dickner le contrat de faire le ponceau à la fin de la rue des Bassins (virée) pour le projet de traitement des eaux usées pour un montant approximatif de 5 800\$ plus taxes. Notons que seuls les honoraires engagés seront payés selon les activités réalisées. Le tout sera financé par la subvention Primeau / Tecq.

.....

**9. POMPIER**

## **A. SOUMISSION CABANON INCENDIE**

2022-09-156

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté se retire des discussions.

Attendu que la Municipalité a demandé des soumissions pour la fabrication d'un cabanon incendie 6X8 pour remplacer celui sur la Route de la Station;

Attendu que deux soumissionnaires ont répondu à notre demande;

Attendu que les soumissionnaires et les prix sont les suivants;

### **Constrcution D.Côté inc.**

PRIX : 5263.25\$ plus taxes

### **Bélangier Entretien Paysager 2021 inc.**

PRIX : 6000\$ plus taxes

Attendu que Construction D.Côté inc. est le plus bas soumissionnaire conforme à l'appel d'offre;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde à Construction D.Côté inc. le contrat de fabrication d'un cabanon incendie 6X8 tel que demandé dans l'appel d'offre. Le tout sera financé par la subvention PRABAM.

.....

## **10. VOIRIE**

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté reprend les discussions.

### **A. MACHINE ABAT-POUSSIÈRE**

La Directrice générale demande aux membres du conseil s'ils vont faire réparer la machine à abat-poussière. Monsieur le conseiller Jonathan Rioux explique aux autres membres du conseil que ça devrait se réparer prochainement avec les morceaux manquant. La municipalité se joindra au regroupement de l'UMQ pour l'achat du calcium solide. Notre entrepreneur des chemins d'hiver s'est offert pour étendre l'abat-poussière solide si notre machine n'est pas fonctionnelle l'an prochain.

.....

### **B. TRAVAUX À VENIR**

Les membres du conseil discutent des travaux à venir pour le mois de septembre et octobre.

.....

## **11. DIVERS**

### **A. CORRESPONDANCE**

La directrice générale informe les membres du conseil de quelques correspondances reçus durant le mois.

.....

### **B. ATR BAS-SAINT-LAURENT**

2022-09-157

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$295 plus les taxes à l'Association Touristique Régionale du Bas-Saint-Laurent pour la cotisation annuelle 2022-2023.

.....

### **C. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2022**

2022-09-158

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi a demandé à l'été 2018 des soumissions pour la surveillance archéologique pour le dossier égouts, interception, voirie et traitement des eaux usées;

Attendu qu'une seule firme a répondu à notre demande soit Truelle et Cie inc.;

Attendu que nous sommes rendus en 2022 et qu'il reste de la surveillance archéologique à faire dans le secteur de l'église;

Attendu que le coût soumissionné en 2018 n'est plus d'actualité;

Attendu que la firme Truelle et Cie inc. est d'accord pour poursuivre son travail en actualisant les coûts;

Attendu que toute municipalité peut donner un contrat de gré à gré si les coûts sont moins de 25000\$;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde le mandat à Truelle et Cie inc. pour la surveillance archéologique dans le secteur de l'église pour le dossier égouts, interception, voirie et traitement des eaux usées pour le montant de 13076\$ plus taxes pour un maximum de 3 journée d'ouvrage tel qu'inscrit dans le courriel daté du 7 septembre 2022. Mme Désirée Duchaine, archéologue, sera chargée et responsable du projet pour Truelle et Cie inc. De plus, Monsieur le Maire, Mario St-Louis et Madame la Directrice générale, Annie Roussel sont autorisés à signer tout document avec Truelle et Cie inc. concernant ce mandat. Notons que seuls les honoraires et dépenses engagés seront payés selon les activités réalisées sur présentation de preuves (factures et feuilles de temps). Le tout sera financé par la TECQ.

.....

**D. PELOUSE 2023**

Monsieur le conseiller Jonathan Rioux demande s'il serait possible d'aider la Corporation des Loisirs et la Fabrique en leur offrant notre employé municipal pour faire la pelouse du terrain de balle et du cimetière. Les membres du conseil reviendront sur ce sujet à une prochaine rencontre.

.....

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un contribuable pose deux questions aux membres du conseil.

.....

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h37.

.....

2022-09-159

Mario St-Louis, maire  
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale  
Annie Roussel, directrice générale